



Déclaration de l'AG des syndiqués du SNUDI-FO 22 19 novembre 2025

**Ni par points ni par capitalisation,
NE TOUCHEZ PAS À NOS RETRAITES fondées
sur la répartition et la solidarité ouvrière !**

**Abrogation de la réforme Macron Borne
portant l'âge de départ en retraite à 64 ans.**

Le gouvernement Macron Lecornu a lancé le 4 novembre une conférence sur les retraites et le travail avec pour objectif de mettre en place un système de retraite par points et par capitalisation. Il vise la liquidation des régimes de retraites par répartition fondés sur la solidarité ouvrière, pour livrer les milliards des cotisations ouvrières aux marchés financiers.

L'assemblée générale des syndiqués du SNUDI-Force ouvrière des Côtes-d'Armor, réunie le mercredi 18 novembre 2025 à Saint-Brieuc, déclare son opposition totale à toute capitalisation et à tout système de retraites par points.

Nous exigeons le maintien et la défense des régimes de retraite par répartition fondés sur la solidarité ouvrière et du code des pensions des fonctionnaires qui y est adossé.

L'heure pour les personnels est maintenant à la discussion pour aboutir à la victoire. Les journées saute-moutons ont démontré leur inefficacité. Bloquer l'offensive anti-ouvrière ne peut passer que par l'action unie et soudée de millions de travailleurs avec leurs syndicats, dans la grève pour gagner sur les revendications.